



## Déclaration liminaire 6 février 2025 CCMA

Monsieur le Recteur,

Mesdames et Messieurs membres de CCMA,

La nomination de Mme Borne ministre de l'Éducation Nationale fait suite à une valse ministérielle sans précédent. 6 ministres en 30 mois !

Les propos de la Ministre nouvellement nommée, étonnent et détonnent lorsqu'elle assume de ne pas être « une spécialiste de l'Éducation » en prenant ses fonctions.

Il n'en faut pas moins pour envoyer scepticisme et inquiétudes parmi les enseignants.

Le corps professoral a besoin de mesures fortes et d'une boussole claire pour l'avenir de notre profession et celui de nos jeunes.

Pourtant c'est une politique au doigt mouillé qui anime notre ministère !

En octobre 2024, le gouvernement annonce la suppression de 4000 postes dont 750 dans l'enseignement privé.

Dès novembre 2024, le Spelc communique dans son alerte sociale sur la fragilisation de certaines zones rurales qui pourraient voir des écoles fermées faute de moyens, des conditions de travail encore dégradées et des suppressions de postes de droit privé.

La profession connaît une crise des vocations qui n'est plus à démontrer. Le métier est en panne d'attractivité sur plusieurs niveaux :

- Revalorisation des salaires
- Reconnaissance de la difficulté du métier
- Respect des enseignants
- Manque cruel de moyens
- Des réformes multiples et déconnectées du terrain
- Un cadre de gestion, pour les maîtres délégués, différent selon les rectorats
- Une profonde injustice entre les maîtres délégués du public et du privé

Il en résulte une vague de souffrance au travail aigue qui impacte très fortement notre profession à laquelle s'ajoute souvent la pression des directions.

Les enseignants sont de plus en plus confrontés au manque de sens de notre métier. Notre résilience à bout de souffle conduit aux situations les plus dramatiques.

Nous ne pouvons accepter que nos collègues maitres délégués voient leur contrat systématiquement interrompu avant les vacances scolaires puis repris à l'identique à la reprise des cours.

Que penser des surveillances de brevet de ces mêmes maitres délégués alors que le contrat est terminé au 30 juin ?

En plus de subir les économies de bout de chandelles, ils travaillent gratuitement !

Un trop grand nombre de collègues MD n'ont obtenu leurs premiers salaires que 3 mois après la rentrée de septembre. Sans la solidarité des collègues et amis, certains auraient fini à la rue.

Nous soulignons la suspension des suppressions de postes et l'abandon des 3 jours de carence. Mais le diable se cache dans les détails : la diminution de la prise en charge des salaires des agents en arrêt maladie montre la morgue avec laquelle nous sommes considérés.

L'école est en urgence absolue !

Ces décisions n'atteignent pas les demandes d'exigence d'une éducation de qualité. Pire, elles montrent une situation aggravée, un abandon.

Mais quoi de plus facile que de ressasser les mêmes lieux communs :

Raccourcir les vacances scolaires ! En voilà un beau projet à grand renfort de comparaison avec les autres pays européens !

Peut-être faudrait-il tout comparer ? Les salaires par exemple.

En lieu et place de grands projets, de visions claires et de bons sens, nous assistons à la polémique usée des 15 jours de vacances d'été.

Avec ou sans cyclone, le ministère nous tourne le dos mais nous ne lâcherons rien !

Nous vous remercions pour votre écoute.

Pour transmission au ministère.

Les élues CCMA Spelc Versailles